

Nous nous réjouissons également de l'engagement pris par M. Gorbatchev devant les Nations Unies de faire en sorte que ces progrès se poursuivent, que les réformes prennent un caractère permanent dans les lois et la pratique, que dans les années à venir, l'Union soviétique devienne une société davantage soumise à la règle de droit et respectueuse des droits de tous ses citoyens.

Dans l'ensemble, nous sommes convaincus, de la façon dont les choses évoluent, que la réunion de Moscou pourrait contribuer à faire progresser encore le respect des droits de la personne en URSS et en Europe de l'Est. Si les négociations en cours avec les Soviétiques aboutissent, ce qui est prévisible, le Canada participera à cette réunion.

Comme ce fut le cas auparavant, les consultations que nous avons tenues avec un large éventail de groupes canadiens seront d'une très grande importance pour assurer le succès des réunions de la Conférence sur la dimension humaine qui se tiendront à Moscou, Paris et Copenhague. Notre délégation à Vienne a été l'une des plus actives, et cela est dû, en bonne partie, à la précieuse contribution de toutes les régions du Canada. Lorsque la réunion de Vienne sera terminée, nous aurons l'occasion d'évaluer les progrès que nous avons accomplis et de déterminer la marche à suivre. Le même intérêt de la part du public, exprimé à l'occasion de consultations les plus larges possibles, nous permettra de tirer le meilleur parti de ces trois réunions sur la dimension humaine. Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'Union soviétique fasse preuve de la même volonté d'ouverture concernant les droits des médias et des groupes d'intérêt canadiens que l'on a pu constater à la réunion de Vienne.

La négociation - et nous n'avons pas manqué d'y recourir au cours de la dernière décennie - a toujours été l'un des volets de la double stratégie qui a guidé les politiques de l'Alliance des pays occidentaux. Le second volet a été - et demeure - des moyens de dissuasion crédibles sur le plan militaire contre l'agression et l'intimidation. L'une des leçons que nous a enseignée l'histoire à de nombreuses occasions est que la négociation fondée sur le respect mutuel des forces des parties en cause aboutit souvent aux résultats souhaités. Ce qui n'est pas le cas lorsque l'on négocie en situation de faiblesse.

La solidarité occidentale s'appuie par conséquent à la fois sur l'aspect militaire et sur l'aspect politique. Nous devons nous montrer prudents, tout en faisant preuve d'imagination. C'est pourquoi notre ambassade à Moscou fait preuve d'un grand professionnalisme et de beaucoup de dynamisme; par ailleurs, nous faisons régulièrement le point sur nos relations avec l'Union soviétique afin de déterminer de quelle manière celles-ci peuvent être élargies et